

Association Syndicale Libre des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres



Domaine du Bois de Chartres

Compte-rendu du :
Syndicat de l'ASL
des propriétaires du domaine du bois de Chartres
réuni le 15/01/2022

Réf : CRSy2022-1

Présents : Michel REDON, Président, Jean-Paul MARBACHER, Secrétaire, Manuel CALISTO, Syndic, Jean-Pascal MATON, syndic, Patrice VANNESSON, Syndic.

Excusés : Frédérique CHAUMONT, trésorière.

La séance est ouverte à 10 heures 00 chez monsieur le Président de l'ASL.

1. Bilan :

- **Z.I.S** : (zone d'installations sportives) :
 - Peu de personnes ne s'étant inscrites pour la matinée de travaux, nous sommes dans l'obligation de les faire effectuer par une société privée.

- **Club-house** :
 - L'assainissement sera réalisé prochainement par la société "Dos Aujos & Fronty".
 - Suite au contrôle annuel obligatoire des extincteurs, celui de la cuisine a dû être remplacé, car il était vide.
 - Panneaux solaires : mercredi 12 janvier 2022, un responsable de la société WATTITUDE nous a présenté le projet photovoltaïque et a répondu à nos questions. La configuration du club house ne permet pas d'avoir une production électrique optimale. Il faudrait pour cela, abattre un nombre important d'arbres, notamment des chênes pour augmenter l'ensoleillement de la toiture ! Ce qui modifierait considérablement le cadre bucolique du domaine. Le gain d'un tel investissement étant faible, le projet n'est pas retenu.

2. Dates :

- Commissions travaux, finances et réunion préparatoire : **mercredi 2 mars 2022 à 18h00.**
- Assemblée générale : **samedi 26 mars 2022.**

Le Secrétaire

Jean-Paul MARBACHER